





CHARTE BIODIVERSITE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Dernière mise à jour du document : 19 octobre 2022

L'université de Caen Normandie, par la signature de cette Charte, s'engage dans une démarche volontaire en faveur de la biodiversité en mettant en cohérence ses politiques avec les orientations de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

Elle questionne ses dépendances et leurs impacts, directs ou non, vis-à-vis de la biodiversité, et elle investit dans le capital écologique et humain :

- A. Dans le cadre de ses missions d'enseignement et de recherche
- B. Dans la gestion des sites dont elle a la responsabilité
- C. Elle assume pleinement la responsabilité associée à son rôle privilégié de production, de partage, de diffusion de la connaissance et de transmission de valeurs en mettant en scène sa propre exemplarité.

En conséquence l'université de Caen Normandie, compte tenu de son implantation géographique et en fonction des compétences disponibles, se fixe les objectifs suivants :

Axe stratégique A : Intégration durable de la biodiversité dans la politique de l'université de Caen Normandie

Objectif 1 : Veiller à la cohérence des politiques et des actions menées au sein de l'université de Caen Normandie avec les enjeux de la biodiversité, en adéquation avec les politiques publiques.

Objectif 2 : Développer et pérenniser les moyens financiers et humains en faveur de la biodiversité.

Objectif 3 : Inclure la préservation de la biodiversité dans les décisions économiques de l'université de Caen Normandie.

Objectif 4 : Préserver la biodiversité par la gestion durable des ressources biologiques mobilisées par l'université de Caen Normandie.

Objectif 5 : Evaluer et mesurer l'efficacité de la politique de l'université de Caen Normandie en matière de biodiversité.

Objectif 6 : Valoriser les avantages des actions en faveur de la biodiversité auprès des décideurs (des instances décisionnaires et des services supports) de l'université de Caen Normandie.

Axe stratégique B : Sensibilisation, information et accompagnement dans l'action des parties prenantes de l'université de Caen Normandie.

Objectif 7 : Sensibiliser chaque nouvel étudiant ou membre du personnel ainsi que les visiteurs aux enjeux de la biodiversité et au patrimoine écologique de l'université de Caen Normandie et de son environnement local.

Objectif 8 : Partager les avantages matériels et immatériels issus de la gestion, de l'utilisation et de l'étude de la biodiversité liée à l'université de Caen Normandie.

Objectif 9 : Diffuser la culture scientifique et technique liée à la biodiversité.









Objectif 10 : Renforcer la mobilisation et favoriser les initiatives collectives comme individuelles (étudiants et personnels).

Objectif 11 : Favoriser les actions solidaires en matière de biodiversité.

Objectif 12 : Organiser et améliorer l'expertise issue de la recherche dans le domaine de la biodiversité au service de la société.

Objectif 13: Participer aux instances nationales et internationales.

Axe stratégique C : Intégration de la biodiversité dans les missions de recherche et d'enseignement de l'université de Caen Normandie

Objectif 14 : Encourager la recherche dans les domaines scientifiques et non scientifiques en lien avec la biodiversité, par une approche disciplinaire et transdisciplinaire.

Objectif 15 : Développer et organiser la prise en compte des enjeux de biodiversité dans tous les cursus de toutes les formations.

Axe stratégique D : Exemplarité et expérimentation au sein même de l'université de Caen Normandie

Objectif 16 : Maîtriser les pressions causées sur la biodiversité par les usages et les aménagements liés au site de l'université de Caen Normandie.

Objectif 17 : Préserver les espèces, restaurer leurs habitats et leur diversité dans l'enceinte de l'université de Caen Normandie.

Objectif 18 : Développer des actions innovantes de gestion de la biodiversité et de valorisation des services rendus par la biodiversité au sein de l'université de Caen Normandie.

Lamri Adoui

Président de Normandie Olivier Maquaire

Vice-Président délégué en charge du Développement Durable

